

# Pavés (dans la mare)

Des proches recueillaient souvent de leurs "vieux" en Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) la plainte que ce n'était pas si bien qu'à la maison. Mais c'était sans doute une réaction naturelle. Quelques incidents étaient à l'origine de plaintes individuelles, parfois portées en justice. Rien toutefois qui fasse grand bruit médiatique, ni empêche le monde des Ehpad de continuer à tourner, ni empêche les actionnaires d'établissements à but lucratif de continuer à prospérer. Des membres du personnel aussi protestaient de leur nombre insuffisant, et de leurs conditions de travail déshumanisantes. Un plan vieillesse était même envisagé. Mais tout pouvait attendre. Jusqu'à la publication en février 2022 de l'ouvrage de Victor Castanet (lire "Les fossoyeurs" p. 628).

Pendant une vingtaine d'années, les pilules estroprogestatives dites de 3<sup>e</sup> génération ont été largement promues, prescrites et vendues, voire remboursées. Il était pourtant établi qu'elles faisaient courir un risque thromboembolique plus élevé que d'autres pilules. Jusqu'au début des années 2010 et au "scandale" déclenché en 2012, par la plainte, contre une firme, d'une jeune femme victime d'un accident vasculaire cérébral (lire "Pilule contraceptive : crise bénéfique" dans le n° 378 p. 297).

Il a fallu la parution de l'ouvrage d'Irène Frachon en 2010 pour médiatiser le désastre lié aux 33 ans de commercialisation en France du *benfluorex* (lire "Mediator° 150 mg. Combien de morts ?" dans le n° 325 p. 870). Et il a fallu aussi attendre la parution de l'ouvrage de Marine Martin en 2017 pour mieux prendre en compte l'information des femmes sur les risques pour l'enfant à naître liés à la prise d'*acide valproïque* durant la grossesse (lire "Dépakine, le scandale" dans le n° 407 p. 705).

On pourrait allonger la liste des exemples où des pavés jetés dans la mare ont éveillé le public et réveillé des autorités apathiques. Des pavés lourds à lancer, impliquant les lanceurs d'alerte, un travail d'enquête minutieux, ou le courage de déclencher un procès ; puis une médiatisation nécessaire, et un public prêt à écouter, pour enfin activer les autorités.

Et ensuite ? Ensuite, face à l'inertie et à l'assoupissement ordinaires, il faut continuer durant des années à agiter la mare, à consolider les progrès, à rendre indélébiles les témoignages et les preuves, à tirer tous les enseignements et les mettre en application.

Rien que dans le domaine de la santé, bien d'autres pavés sont justifiés par des situations déplorables, à l'hôpital et ailleurs (lire "Soins hospitaliers en péril" p. 616 et "Urgences. Hôpital en danger" p. 629). Faut-il attendre leur accumulation, ou bien agir et chercher dès à présent à résoudre les problèmes dont l'existence est parfaitement connue ?

**Prescrire**

ÉDITORIAL